

MISE À JOUR SUR LA COVID-19



Message de l'ADC à toutes les parties prenantes

Ci-dessous figure un portrait des efforts de l'Association dentaire canadienne (ADC) en réaction à la pandémie pour la semaine se terminant le 20 mai 2021. Le prochain bulletin de mise à jour de l'ADC paraîtra le 18 juin 2021.

Points saillants : Le point sur la COVID-19

Le chef de l'équipe de réaction de l'ADC à la COVID-19, le Dr Aaron Burry, directeur général adjoint – Affaires professionnelles, trace un portrait par vidéo des tendances de la pandémie de COVID-19 aux présidents et directeurs généraux des associations dentaires provinciales membres de l'ADC.



*Durée de la vidéo : 19 minutes. Date d'enregistrement : 18 mai 2021
[en anglais]*

Points saillants :

Scène internationale : Au cours de la dernière semaine, le nombre total de nouveaux cas de COVID-19 dans le monde a augmenté de 2,9 % par rapport à la semaine antérieure. Une croissance aussi faible n'avait pas été observée depuis avril 2021.

États-Unis : L'évolution de la pandémie aux États-Unis est importante parce que la tendance relative au Canada suit en gros la situation américaine avec quatre semaines de décalage environ. Depuis le 6 avril 2021, le nombre de cas de COVID-19 aux États-Unis a continué de baisser par rapport au pic de plus de 600 000 nouvelles infections hebdomadaires. Au 20 avril 2021, le nombre de nouveaux cas avait baissé pour s'établir à peine au-dessus des 500 000 alors que le Canada amorçait une remontée vers le pic actuel de nouveaux cas. Avec l'augmentation du taux de vaccination et la diminution du nombre de cas, les médias américains parlent beaucoup moins de la COVID-19.

Canada : Les reportages sur la COVID-19 sont toujours d'actualité au Canada en raison du déroulement de la campagne de vaccination au pays. Les données actuelles montrent que la volonté de se faire vacciner est grande au pays. Le nombre de nouveaux cas connaît maintenant un renversement de la tendance encourageant. Toutefois, la situation varie d'une province ou d'un territoire à l'autre, ce qui pose des difficultés.

À surveiller :

- De plus en plus de personnes commenceront à profiter d'activités à l'extérieur dans les 2 à 8 prochaines semaines. Toutefois, la vigilance reste de mise pour éviter de contracter ou de propager le virus, peu importe si l'on a été vacciné contre la COVID-19 ou pas.
- Dans les 12 à 18 prochains mois, les activités à l'intérieur pourraient reprendre au pays avec des restrictions limitées et de manière prudente. Cette information se fonde sur ce qui se passe dans d'autres pays.
- Même si la fin de la pandémie actuelle est peut-être en vue, la COVID-19 deviendra probablement une maladie endémique (qui sévit dans le monde), ce qui fait que le Canada pourrait continuer à connaître des éclosions cycliques.
- La grande difficulté est d'arriver à un fort taux de vaccination dans tout le pays, ce qui devient de plus en plus difficile avec le temps. À mesure que le nombre de cas continue à diminuer, certaines personnes pourraient penser que le risque présenté par la COVID-19 est faible. En conséquence, ces personnes pourraient choisir de ne pas se faire vacciner. La vaccination est le seul moyen de casser la répétition des éclosions.

Principaux messages à retenir pour la profession dentaire :

- Il est important pour les dentistes et leur personnel de continuer à aborder l'importance de la vaccination avec les patients. Pour ne pas l'oublier, l'ADC a conçu une trousse à l'intention des associations membres pour aider les dentistes à parler d'hésitation vaccinale. Cette trousse contient des affiches, des notes pour

les réunions d'équipe, des documents électroniques et à imprimer – autant d'outils qui permettent d'aborder le sujet de la vaccination. Les associations membres sont invitées à promouvoir la trousse auprès de leurs membres comme bon leur semble.

- Le personnel des cabinets dentaires doit continuer à faire preuve d'une très grande vigilance, dans sa vie personnelle, quand il se présente au travail et quand il se trouve dans les aires non cliniques et les aires communes au cabinet. Les associations membres sont invitées à continuer de promouvoir la série d'affiches « La vigilance est de mise... partout » et les notes pour les réunions d'équipe auprès de leurs membres comme bon leur semble.
- Les cabinets doivent rester à l'affût des tendances dans leur région. Maintenez les protocoles de dépistage avant les rendez-vous et adaptez vos questions de dépistage selon l'évolution de la situation locale.
- Jusqu'à maintenant, la profession a montré que les cabinets dentaires sont des endroits sûrs et que les mesures de prévention des infections fonctionnent, ce qui nous permet de continuer à offrir des soins buccodentaires durant la pandémie. Gardez le cap et ne baissez pas la garde.



Aperçu d'une affiche de la série *La vigilance est de mise en tout temps!*. Les couleurs et le texte peuvent varier puisque les associations dentaires membres de l'ADC ont la possibilité d'adapter le matériel destiné à leurs membres. Les dentistes sont invités à utiliser ces affiches pour parler à leur équipe de l'importance de toujours faire preuve de vigilance.



Aperçu d'une des nouvelles affiches de la trousse de la série « Retroussons-nous la manche : Combattons l'hésitation à se faire vacciner contre la COVID-19 ». Il se pourrait que les couleurs et le texte diffèrent puisque les associations dentaires provinciales et territoriales peuvent adapter le matériel à leur guise pour leurs membres.

Efforts de défense des intérêts de la profession déployés par l'ADC et annonces du gouvernement fédéral

Nouveau! Participation de l'ADC aux *Journées sur la Colline* : Dans le cadre de son dialogue continu avec les députés, les sénateurs et les hauts fonctionnaires du gouvernement, l'ADC organise et tient les *Journées sur la Colline* à Ottawa. Cette activité comprend une série de réunions entre ces représentants du gouvernement ainsi que la direction et les bénévoles du comité sur la défense des intérêts de l'ADC.

Cette année, à cause de la pandémie de COVID-19, ce comité a tenu les réunions en mode virtuel du 10 au 14 mai 2021. En prévision de ces réunions, l'ADC avait préparé des argumentaires et des [documents à distribuer qui abordent les sujets suivants](#) :

1. Accès à des soins buccodentaires de qualité pour toute la population canadienne
2. Aide pour obtenir de l'équipement de protection individuelle
3. Santé buccodentaire des enfants autochtones
4. Régimes d'assurance santé complémentaires pour les entreprises canadiennes
5. Déductions pour amortissement afin d'améliorer la sûreté des lieux de travail et des aires de traitement des patients

Dans l'ensemble, ces réunions virtuelles ont permis des échanges fructueux et importants entre des décideurs clés du gouvernement fédéral et l'ADC sur les dossiers mentionnés ci-dessus et sur d'autres sujets d'actualité, notamment sur les normes nationales en matière de soins de longue durée et sur le projet de loi d'initiative

parlementaire émanant du Nouveau Parti démocratique sur les soins dentaires qui a fait l'objet d'un débat récent.

L'ADC trouve encourageant la volonté d'engagement accrue de la part des élus fédéraux et de leur personnel à l'égard de nos propositions. L'ADC assurera un suivi auprès de plusieurs décideurs clés dans les semaines et mois à venir.

Mise à jour : Budget 2021 – Soutenir les petites entreprises : En plus de prolonger les mesures d'aide liées à la COVID-19, comme la Subvention salariale d'urgence du Canada ([SSUC](#)), la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer ([SUCL](#)) et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes ([CUEC](#)), le dernier budget comprend des dispositions permettant la passation en charges immédiate de certaines dépenses en capital engagées par des petites entreprises canadiennes. Cela répond à une recommandation formulée par l'ADC en vue de la préparation du budget.

La proposition actuelle présente des inconvénients, notamment le fait que les dispositions ne sont pas rétroactives au début de la pandémie, que certaines catégories de dépenses ne sont pas admissibles et que la constitution juridique de l'entreprise joue un rôle dans son admissibilité. L'ADC est actuellement en contact avec des fonctionnaires fédéraux pour les inciter à modifier la proposition afin de bien soutenir les cabinets dentaires qui ont fait des investissements importants.

Mise à jour : Motion M-62 d'initiative parlementaire : La première heure de débat sur la motion M-62 (Régime fédéral de soins dentaires) a eu lieu le 4 mai 2021. Soumise par le député néodémocrate Jack Harris (de St. John's-Est, T.-N.) le 2 février 2021, cette motion stipule :

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait établir dès que possible un régime fédéral de soins dentaires pour les familles canadiennes qui gagnent moins de 90 000 \$ par année et qui ne sont pas couvertes par un régime de soins dentaires, à titre de mesure provisoire d'ici l'inclusion de soins dentaires complets dans le système de santé du Canada.

Contrairement à un projet de loi d'initiative parlementaire, qui propose la création d'une nouvelle loi, une motion exprime simplement « l'avis de la Chambre » et n'est pas contraignante pour le gouvernement.

La Chambre tiendra une deuxième heure de débat (actuellement prévue pour la fin de juin) avant de passer au vote. La motion a une formulation semblable à une motion défaite qui avait été présentée par le Nouveau Parti démocratique en février 2020 et qui avait obtenu l'appui du Parti vert, mais à laquelle les libéraux, les conservateurs et les bloquistes s'étaient opposés. En conséquence, nous nous attendons à ce que la nouvelle motion soit aussi défaite.

Bruxisme

Nouveau! Une page sur le bruxisme a été ajoutée au site Web de l'ADC : Au cours des derniers mois, l'ADC a reçu plusieurs demandes de renseignements de la part des médias au sujet de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la santé buccodentaire, en particulier au sujet du nombre accru de personnes qui grinceraients de dents ou qui se fissureraient une dent.

L'ADC a eu vent de ce qui se dit et comprend tout le stress que vivent bien des Canadiens. Toutefois, il n'y a aucune donnée scientifique corroborant de telles affirmations.

L'ADC a ajouté une page sur le [bruxisme](#) dans son site Web pour sensibiliser la population et l'informer sur ce trouble et la façon de le prévenir. Cette page comporte différentes sections :

- [Risques](#)
- [Signes et symptômes](#)
- [Causes](#)
- [Diagnostic et options de traitement](#)
- [Conseils pour prévenir le bruxisme](#)

L'ADC fait activement la promotion de cette page sur le bruxisme dans ses médias sociaux.



Intermédiaire pour la diffusion des connaissances et de l'information

[CDA Oasis](#) est le principal outil de communication qu'utilise l'ADC pour transmettre des renseignements urgents au secteur dentaire au sujet de la pandémie de COVID-19.

Depuis le dernier bulletin de Mise à jour sur la COVID-19, les discussions ci-dessous ont été enregistrées. Vous ne voudrez pas les manquer.

- [Dentistes autorisés à administrer des vaccins : Comment s'est passée leur entrée en fonction?](#)
Les Drs Joel Antel et Bruce Yaholnitsky parlent de leur rôle d'administrateurs de vaccins contre la COVID-19 jusqu'à maintenant, à Winnipeg et à Calgary. [en anglais] **(28 avril 2021)**
- [Lutter contre la COVID-19 dans les cliniques dentaires publiques de l'Alberta](#)
La Dre Heidi Rabie parle de son expérience pour lutter contre la pandémie dans un milieu de santé publique. Elle souligne l'incidence que la pandémie a eue sur l'exercice dentaire à court terme, et elle aborde certaines des questions soulevées au sujet de la prise en charge des populations vulnérables. [en anglais] **(17 mai 2021)**

Le bulletin de CDA Oasis de cette semaine a compilé « [des nouvelles dignes d'intérêt](#) » liées à la COVID-19.

Nouveau! Le numéro 2 de *L'essentiel de l'ADC* est disponible [en ligne](#). Voici les points saillants de l'édition qui traite de la pandémie :

- [Le mot du président : Leçons tirées de la pandémie](#)
- [Réponses à vos questions liées à la COVID-19](#)
- [Parlons-en... de l'hésitation vaccinale](#)



Cliquez sur l'image pour consulter le numéro 2 de L'essentiel de l'ADC (2021)

Centre d'assistance de l'ADC

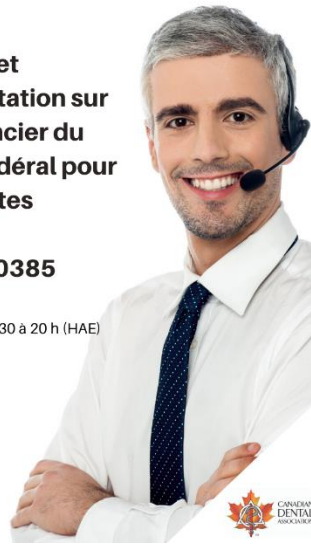
Le centre d'assistance de l'ADC aide les dentistes et le personnel dentaire à s'y retrouver dans les programmes d'aide du gouvernement fédéral et à y accéder.

Si vous avez besoin d'aide pour vous y retrouver dans ces programmes qui s'adressent aux particuliers et aux entreprises, il vous suffit d'appeler au **1-866-232-0385, du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 20 h (heure avancée de l'Est).**

Conseils et
services d'orientation sur
le soutien financier du
gouvernement fédéral pour
les dentistes

1-866-232-0385

Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 20 h (HAE)



Santé mentale et bien-être

La santé mentale n'est pas que l'absence d'un trouble ou d'une maladie de santé mentale. Elle correspond à un sentiment positif de bien-être ou à notre capacité de profiter de la vie et de relever les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Pour en savoir davantage, consultez la liste des [10 choses que vous pouvez faire dès maintenant pour réduire les inquiétudes, l'anxiété et le stress liés à la COVID-19.](#)

Programme d'aide aux membres (PAM) : Il est possible d'obtenir un soutien en matière de santé mentale et de bien-être en appelant le Programme d'aide aux membres (PAM) du CDSPI au **1-844-578-4040** ou en consultant le site www.travailsantevie.com. Le PAM offre différentes ressources pour aider les personnes à composer avec les tourments de la vie. Il s'agit de services confidentiels de counselling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les personnes qui sont aux prises avec des difficultés en santé mentale ou qui ont besoin de conseils sur l'exercice physique, l'alimentation ou le rôle parental. Les services et ressources du PAM sont assurés par l'entremise du cabinet Shepell, le plus grand fournisseur de programmes d'aide pour le personnel et les familles au Canada.

Obtenir de l'aide : L'Association canadienne pour la santé mentale souligne que certaines personnes hésitent à demander de l'aide à cause de toute la stigmatisation qui entoure souvent les problèmes de santé mentale. Elles peuvent croire qu'en demandant de l'aide, elles admettent que quelque chose ne tourne pas rond. Certaines personnes s'inquiètent de la façon dont les autres pourraient les percevoir. Aller chercher de l'aide signifie que vous voulez faire des changements ou prendre les moyens d'atteindre vos nouveaux objectifs de santé. Il faudrait reconnaître le courage nécessaire pour s'avancer et changer. [Obtenir de l'aide](#) fait partie du rétablissement.



Ce programme offre gratuitement des services de counselling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les dentistes, leur personnel et leur famille.

L'équipe de réaction de l'ADC à la COVID-19 travaille sans relâche sur plusieurs plans pour aider à atténuer les contrechocs de la COVID-19 sur la profession dentaire. L'ADC s'affaire à aborder les questions scientifiques, cliniques, économiques et commerciales ayant une incidence sur l'exercice de la médecine dentaire, ce qui comprend le déploiement d'efforts pour veiller à la santé mentale et au bien-être des dentistes, de leur famille et du personnel dentaire durant cette période difficile. L'ADC fera régulièrement le point quand il y aura du nouveau.



Association dentaire canadienne
1815, promenade Alta Vista
Ottawa (Ontario) K1G 3Y6
Téléphone : 1-800-267-6354
Adresse électronique : reception@cda-adc.ca
www.cda-adc.ca/fr



CANADIAN
DENTAL
ASSOCIATION
ASSOCIATION
DENTAIRE
CANADIENNE

Le présent document, ainsi que tout fichier lié qui y est associé, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire. Il peut contenir des données protégées et/ou confidentielles. Il est strictement interdit de copier, de diffuser ou de distribuer ce message ou son contenu. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez l'effacer de votre système et répondre à ce message afin que nous puissions veiller à ce qu'à l'avenir, cette erreur ne se reproduise pas. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, il vous est aussi strictement interdit de copier ou de distribuer ce message ou son contenu.